

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES
1 à 3 Rue des Minimes
37031 TOURS CEDEX 9

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2018

S.A.R.L. au capital de 499 720 €
1, rue le Corbusier – BP n°7
37230 FONDETTES

Téléphone : 02 47 42 26 93
Télécopie : 02 47 42 26 09
contact@rba.fr
www.rba.fr

RC Tours B 328 044 847
Société d'expertise-comptable inscrite au tableau de l'ordre des Pays de Loire
Société de commissariat aux comptes inscrite près de la cour d'appel d'Orléans

> Rapport sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité des Œuvres sociales de Tours (COS) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du COS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « *contributions volontaires en nature* » précise les modalités des conventions de mise à disposition faites au profit du COS. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 25 avril 2019.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Fondettes,
Le 6 juin 2019

Pour la S.A.R.L. RBA
Commissaire aux Comptes



Nadia CASTILLE
Mandataire

*ANNEXE DU RAPPORT SUR LES
COMPTES ANNUELS*

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

SARL Cabinet Hugues POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 3

Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	26 166	25 494	672	2 327
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	16 447	14 619	1 829	5 153
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	6 657		6 657	7 919	
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)	49 271	40 113	9 158	15 399	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	471 109	2 692	468 417	483 506
	Autres créances	120 970	510	120 460	51 019
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	102 078	5 329	96 749	209 834	
DISPONIBILITES	707 056		707 056	705 060	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	23 188		23 188	13 498
	TOTAL (III)	1 424 400	8 530	1 415 870	1 462 917
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 473 671	48 643	1 425 028	1 478 315	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				3 777	4 046
(3) dont créances à plus d'un an					

SARL Cabinet Hugues POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 4

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	507 693	590 381
	Résultat de l'exercice	8 505	(82 688)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	516 198	507 693
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 405	290 696
	Dettes fiscales et sociales	103	75
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	650 572	677 601	
Produits constatés d'avance (1)	1 750	2 250	
Total des dettes	908 830	970 622	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 425 028	1 478 315	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		8 504,70	(82 687,87)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		908 830	970 622
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

SARL Cabinet Hugues POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 5

Compte de Résultat

		31/12/2018	31/12/2017	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services			
	Productions stockées			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	920 746	845 742	
	Dons	503	1 095	
	Cotisations			
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	6 194	6 346	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	11 500		
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	938 943	853 183	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
		Variation de stock		
Autres achats et charges externes		160 676	163 351	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Rémunération du personnel				
Charges sociales				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et dépréciations		8 339	4 746	
Dotations aux provisions		3 202		
Autres charges		764 335	776 721	
Total des charges d'exploitation		936 553	944 818	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		2 391	(91 635)	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Intérêts et produits financiers	958	5 040	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 329		
	Intérêts et charges financières	842	1 165	
2 - RESULTAT FINANCIER		(5 213)	3 875	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(2 823)	(87 760)	
Charges financières	Produits exceptionnels	11 797	5 530	
	Charges exceptionnelles	367	383	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		11 430	5 147	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés	103	75	
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		951 698	863 753	
TOTAL DES CHARGES		943 193	946 441	
EXCEDENT ou DEFICIT		8 505	(82 688)	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES			
	Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 425 028 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **951 698 euros** et un total **charges** de **943 193 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **8 505 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

En application de la dérogation prévue pour les PME, les seuils fixés par le Comité de la Réglementation Comptable n'étant pas atteints, la méthode d'évaluation des actifs immobilisés par composants n'a pas été retenue. En effet, son application n'aurait pas eu un impact significatif sur les comptes annuels.

Les amortissements pour dépréciation continuent donc à être calculés sur leurs durées d'usage.

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SARL Cabinet Hugues POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 8

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	25 390		3 360		2 583	26 166
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 390		3 360		2 583	26 166
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal, agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 862				7 415	16 447
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 862				7 415	16 447
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	7 919		6 843		8 104	6 657
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 919		6 843		8 104	6 657
TOTAL	57 171		10 203		18 103	49 271

SARL Cabinet Hugues POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 9

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	23 063	5 015	2 583	25 494
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 063	5 015	2 583	25 494
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal, agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	18 709	3 324	7 415	14 619
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 709	3 324	7 415	14 619
TOTAL	41 772	8 339	9 999	40 113

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SARL Cabinet Hugues POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 10

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
	PROVISIONS REGLEMENTEES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chgs sociales et fiscales sur congés à payer			
Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations			
	<div style="display: inline-block; vertical-align: middle;"> } incorporelles } corporelles } des titres mis en équivalence } titres de participation } autres immo. financières </div>			
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients		2 692	2 692
	Autres		5 839	5 839
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		8 530	8 530
TOTAL GENERAL			8 530	8 530
Dont dotations et reprises	<div style="display: inline-block; vertical-align: middle;"> } - d'exploitation } - financières } - exceptionnelles </div>		3 202 5 329	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

SARL Cabinet Hugues POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page : 11

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	6 657	3 777	2 880
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	471 109	471 109	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	120 970	120 970		
Charges constatées d'avances	23 188	23 188		
TOTAL DES CREANCES		621 924	619 043	2 880
Prêts accordés en cours d'exercice		6 843		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		8 104		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	256 405	256 405		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	103	103		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	650 572	650 572		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 750	1 750			
TOTAL DES DETTES		908 830	908 830		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

SARL Cabinet Hugues POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page :

12

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		66 439
Autres créances		66 439
<i>Produits à Recevoir</i>	66 439	

SARL Cabinet Hugues POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page :

13

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

		31/12/2018
Total des Charges à payer		256 405
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		256 405
<i>Fournisseurs factur. à recevoir</i>	<i>256 405</i>	

SARL Cabinet Hugues POIRIER

COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

Page :

14

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			23 188
Stocks chq culture		3 000	
Abonnement PETIT FAUCHEUX		267	
Stocks chèques cadeaux naissances		800	
Agenda du COS 2019		12 515	
Stocks chèques rentrée scolaire		1 595	
Assurance		2 202	
Stocks chèques services		250	
Restitution frais bancaires		1 998	
Versement en double médaille 2018		561	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			23 188

Annexe libre

Autres éléments significatifs

1) Contributions volontaires en nature

Le COS a signé avec la Mairie de TOURS 3 conventions applicables à compter du 1er Juillet 2010 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction :

- une convention de mise à disposition à titre onéreux de quatre agents municipaux (cette refacturation s'élève à 117 398,77 euros pour l'année 2018),
- une convention de mise à disposition à titre gratuit des moyens matériels permettant d'assurer la gestion des prestations d'action sociale (valorisation non communiquée au titre de l'année 2018),
- une convention d'objectifs pour la gestion des prestations d'action sociale.